

Accueil et Formation des Professeurs et CPE Stagiaires du second degré

valoriser
mobiliser
réussir
promouvoir
évaluer
(s')orienter
accompagner
professionnaliser



Le mot du Recteur

Je souhaite la bienvenue à tous les professeurs et CPE stagiaires accueillis dans l'académie de Montpellier.

Je suis très attentif à la qualité du dispositif d'accueil et de la formation des professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires. La formation de ces nouveaux personnels est une responsabilité qui relève aujourd'hui pleinement de l'État employeur et qui engage un ensemble d'acteurs académiques conjuguant leurs efforts pour accompagner au mieux les stagiaires dès leur entrée dans le métier.

Nous avons tenu compte des retours des stagiaires de l'année qui vient de s'écouler et des remarques des équipes impliquées dans la formation. Nous avons notamment souhaité rendre plus efficace encore l'alternance entre, d'une part les pratiques pédagogiques et éducatives en établissement accompagnées d'un tuteur, et d'autre part les apports théoriques, didactiques, réflexifs proposés lors des regroupements en formation.

Je remercie tous les acteurs impliqués dans l'accueil et la formation des stagiaires : les chefs d'établissement pour la mobilisation des équipes et la qualité de l'accueil, les tuteurs pour l'accompagnement et l'aide de proximité qu'ils apportent, les corps d'inspection pour leur vigilance et le suivi des parcours, les différents opérateurs de formation pour leur action en faveur du développement des compétences professionnelles.

Je souhaite à tous les professeurs et CPE stagiaires une pleine réussite dans le métier exigeant et passionnant qu'ils ont choisi.

Christian Philip
Recteur de l'académie de Montpellier,
Chancelier des Universités

**Accueil et formation
des fonctionnaires stagiaires
de l'académie de Montpellier**

Déroulement général de l'année scolaire 2011-2012

La formation des fonctionnaires-stagiaires¹ (FSTG) est un tout. Elle repose sur une expérience double, celle de l'exercice de la responsabilité et celle de la découverte de l'EPL. Elle s'appuie sur des regroupements disciplinaires et transdisciplinaires qui exploitent cette expérience dans une logique d'alternance. Elle intègre un parcours individualisé, construit par le FSTG. Cette année de formation 2011-2012 se déroulera en quatre périodes :

	Intitulé	Dates	Organisation
1	Accueil et formation préalable à la responsabilité	du 29 août au 2 septembre 2011	Quatre jours en regroupements et un jour en établissement (pré-rentrée).
2	Expérience de la responsabilité et découverte de l'EPL	du 5 au 24 septembre 2011	Trois semaines dans l'établissement, en responsabilité assistée par le tuteur.
3	Formation hors responsabilité	du 26 septembre au 22 octobre 2011	Quatre semaines, pour partie en regroupements, pour partie en établissement auprès du tuteur.
4	Responsabilité et formation et alternance	du 3 novembre 2011 à la fin de l'année scolaire	Exercice de la responsabilité et formation un jeudi sur deux.

1 - Ainsi nommés car comprenant des professeurs (de différentes disciplines et documentalistes) et des CPE.

Les différentes périodes

Période 1

Les 29, 30, 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2011

➤ Accueil

Invitation des fonctionnaires-stagiaires pour un accueil par Monsieur le Recteur et une formation consistant en une première approche du métier.

Lieu de l'accueil : Amphithéâtre Dumontet, Université Montpellier II, place Eugène Bataillon, 34095 Montpellier Cedex 5 ; Ligne 1 du tramway, arrêt « Universités des Sciences et des Lettres ».

	Lundi 29 août	Mardi 30 août	Mercredi 31 août	Jeudi 1 ^{er} septembre	Vendredi 2 septembre
Matin	Accueil par Monsieur le Recteur et les services académiques	Tenue de classe	Formations disciplinaires	Formations disciplinaires	Pré-rentree dans les établissements d'affectation
Bâtiment	Bât. 7 Amphithéâtre Dumontet	Bât. 5		Bât. 5 et 6	
Après-midi	Tenue de classe	Formations disciplinaires		Personnalisation du parcours de formation	
Bâtiment	Bât. 5	Bât. 5	Bât. 5	Bât. 5 et 6	

➤ Accueil par Monsieur le Recteur et les services académiques le 29 août au matin

- 9h30 : Discours de Monsieur le Recteur
- 10h30 : Statut du professeur stagiaire et modalités de prise en charge financière (SCPE)
- 11h15 : Présentation du déroulé général de l'année de stage et des contenus de la formation (Doyen de l'inspection, DAFPEN, opérateurs)

➤ Formation préparatoire à la responsabilité du 29 août après-midi au 1^{er} septembre à midi

Préparer de manière opérationnelle les trois semaines de responsabilité.

- **Tenue de classe** : apprendre à assurer les conditions d'une conduite sereine de la classe.
- **Formation disciplinaire** : mettre en œuvre des cours et des séquences préalablement préparés et gérer le groupe classe.

➤ Préparation à la personnalisation du parcours de formation le 1^{er} septembre après-midi

Donner les moyens au stagiaire de différencier son parcours en utilisant au mieux les quatre jours de rattachement aux formations du PAF.

- **Présentation générale de l'offre du PAF ; les stratégies de recherche (arborescence, domaines, thèmes, mots-clés) ; les modalités et le calendrier d'inscription (DAFPEN, inspecteurs).**
- **Présentation de l'espace de mutualisation à l'attention des professeurs stagiaires (DAFPEN, inspecteurs).**
- **Identification, remontée, régulation des besoins de formation (DAFPEN, inspecteurs, tuteurs).**

Période 2

Du 5 au 24 septembre 2011

↳ Expérience de la responsabilité et découverte de l'EPL

- ↳ Trois semaines dans l'établissement, en responsabilité assistée par le tuteur.

Période 3

Du 26 septembre au 22 octobre 2011

↳ Formation hors responsabilité

Formation en établissement et en regroupements

- ↳ **Pratique accompagnée et parcours en établissement** : suivre un parcours local de formation ; prendre en charge une partie du cours sous la conduite du tuteur, en prendre progressivement la responsabilité, observer ses classes et celles d'autres professeurs de la discipline, d'autres disciplines ; découvrir les différents métiers de l'établissement : conseiller principal d'éducation (CPE), conseiller d'orientation psychologue (COP), professeurs documentalistes, administration, direction....
- ↳ **Connaissance de l'établissement** : piloter et exploiter le parcours en établissement ; identifier ses différents acteurs, comprendre son fonctionnement, repérer ses ressources et leviers.
- ↳ **Formation disciplinaire** : mettre en œuvre et concevoir des séances, une progression, une évaluation ; intégrer les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences.
- ↳ **Tenue de classe** : apprendre à prévenir et à gérer les crises.
- ↳ **Sensibilisation à la grande pauvreté (1/2 journée).**

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
26/09 au 30/09	Pratique accompagnée et parcours en établissement		Formations disciplinaires	Formations disciplinaires	Connaissance de l'établissement
03/10 au 07/10	Pratique accompagnée et parcours en établissement		Formations disciplinaires	Formations disciplinaires	Tenue de classe (gestion de crise)
10/10 au 14/10	Pratique accompagnée et parcours en établissement		Formations disciplinaires	Formations disciplinaires	Tenue de classe (gestion de crise)
17/10 au 21/10	Visites formatives / tuilage			Visites formatives / tuilage	Visites formatives / tuilage
				Sensibilisation à la grande pauvreté	
Vacances de Toussaint 22/10 - 02/11					

Période 4

Du 3 novembre à la fin de l'année scolaire

↳ Responsabilité et formation complémentaire

Exercice de la responsabilité en établissement ;

Suivi et formation en établissement ; 4 regroupements le jeudi

S'ajoutent à ce programme quatre jours de rattachement aux formations du PAF et quatre jours supplémentaires de pratique accompagnée

- **Formation disciplinaire** : *mettre en œuvre et concevoir des séances, une progression, une évaluation ; intégrer les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences ; effectuer un retour réflexif sur ses pratiques.*
- **ENT/usage des médias** : *nourrir l'ENT des pratiques numériques et médiatiques actuelles, conforter sa culture numérique : connaître, utiliser et analyser les plates-formes de mutualisation et les différents outils collaboratifs ; apprendre à les intégrer naturellement dans sa pédagogie.*

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
03/11 04/11				Formations disciplinaires	
07/11 11/11					
14/11 18/11				Connaissance de l'établissement	
21/11 25/11					
28/11 02/12				Formations disciplinaires	
05/12 09/12					
12/12 16/12				ENT/usage des médias	
Vacances de Noël 17/12 - 02/01					

Exercice de la responsabilité en établissement ;

Suivi et formation en établissement ; 3 regroupements le jeudi

- **Formation disciplinaire** : *mettre en œuvre et concevoir des séances, une progression, une évaluation ; intégrer les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences ; effectuer un retour réflexif sur ses pratiques ; valider des items du C2I2E ; assurer un suivi personnalisé des élèves dans le cadre de la classe.*
- **ENT/usage des médias** : *nourrir l'ENT des pratiques numériques et médiatiques actuelles, conforter sa culture numérique : rechercher, mettre en forme, concevoir, analyser et utiliser des ressources médiatiques ; concevoir des scénarios pédagogiques faisant appel aux différents médias et aux plates-formes.*

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
03/01 06/01				Formations disciplinaires	
09/01 13/01					
16/01 20/01				ENT/usage des médias	
23/01 27/01					
30/01 03/02				Formations disciplinaires	
06/02 10/02					
Vacances d'hiver 11/02 - 26/02					

Exercice de la responsabilité en établissement ;

Suivi et formation en établissement ; 3 regroupements le jeudi

- **Formation disciplinaire** : *mettre en œuvre et concevoir des séances, une progression, une évaluation ; intégrer les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences ; valider l'ensemble des items du C2I2E ; effectuer un retour réflexif sur ses pratiques ; assurer un suivi personnalisé des élèves ; participer à la construction du projet de l'élève.*
- **ENT/usage des médias** : *nourrir l'ENT des pratiques numériques et médiatiques actuelles, conforter sa culture numérique : connaître les enjeux, le cadre, et les moyens de la construction de l'identité numérique ; apprendre à utiliser et à scénariser des parcours personnalisés.*
- **Élèves à besoins spécifiques** : *maîtriser un « kit de départ » pour comprendre et gérer les besoins spécifiques des élèves (handicap, EIP, Eclair, ENAF, illettrisme, etc.).*
- **Ethique et responsabilité** : *à partir d'études de cas concrets, construire un positionnement professionnel et conforter la compétence 1 du référentiel de compétences des maîtres.*

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27/02 02/03				ENT/usage des médias	
05/03 09/03					
12/03 16/03				Formations disciplinaires	
19/03 23/03					
26/03 30/03				Élèves à besoins spécifiques	Éthique et responsabilité
02/04 06/04					
Vacances de printemps 07/04 - 22/04					

Exercice de la responsabilité en établissement ;

Suivi et formation en établissement ; 2 regroupements le jeudi

- **Formation disciplinaire** : mettre en œuvre et concevoir des séances, une progression, une évaluation ; intégrer les programmes et le socle commun de connaissances et de compétences ; valider l'ensemble des items du C2I2E ; effectuer un retour réflexif sur ses pratiques ; assurer un suivi personnalisé des élèves ; participer à la construction du projet de l'élève.
- **Elèves à besoins spécifiques** : maîtriser un « kit de départ » pour comprendre et gérer les besoins spécifiques des élèves (handicap, EIP, Eclair, ENAF, illettrisme, etc.) .
- **Ethique et responsabilité** : à partir d'études de cas concrets, construire un positionnement professionnel et conforter la compétence 1 du référentiel de compétences des maîtres.

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi		Vendredi
23/04 27/04				Formations disciplinaires		
30/04 04/05						
07/05 11/05				Éthique et responsabilité	Élèves à besoins spécifiques	
14/05 18/05						
21/05 25/05						
28/05 01/06						
04/06 08/06						
11/06 15/06						
18/06 22/06						
25/06 30/06						
02/07 05/07						
Fin des classes : 05/07						

Les différents opérateurs de formation

➤ Ce qui est pris en charge dans l'établissement sous le pilotage du tuteur :

Le parcours de formation du stagiaire est composé notamment :

- du temps de pré-rentree,
- de 12 jours au moins de pratique accompagnée. Cela comprend évidemment l'observation et la pratique accompagnée chez le tuteur, mais aussi l'observation auprès d'autres acteurs de l'établissement (professeur(s) de l'équipe disciplinaire, d'autres disciplines, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation (CPE), chef d'établissement, gestionnaire, etc.),
- de la participation potentielle, soit en qualité d'invité, soit dans le cadre de sa mission, aux différentes instances de l'établissement ou réunions dans l'établissement,
- du suivi du tuilage.

➤ Ce qui est pris en charge par le rectorat (DIRAPI, DAFPEN, CLEMI, MATICE) :

- éthique et responsabilité (1 jour) ;
- connaissance d'un EPLE (2 jours) ;
- scolarisation des publics à besoins spécifiques : adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH), élèves intellectuellement précoces (EIP), etc. (1 jour) ;
- sensibilisation à la grande pauvreté (½ journée) ;
- usage des médias et ENT : outils, usages, analyse, pédagogie, responsabilité (3 jours).

Regroupements en zones géographiques.

➤ Ce qui est pris en charge par l'IUFM :

- une formation organisée en groupes disciplinaires (14 jours) en collaboration avec les différents corps d'inspection et comprenant la préparation au certificat informatique et internet de niveau 2 (C2I2E)

➤ Inscriptions aux formations et contacts utiles

- Le professeur stagiaire est inscrit en public désigné sur l'ensemble des modules du « tronc commun ». Il n'a donc aucune démarche à effectuer et recevra les ordres de mission dans son établissement.
- En revanche, il doit s'inscrire dans le cadre des inscriptions individuelles et de la différenciation de son parcours à 4 jours de formation du plan académique de formation, selon le calendrier académique : **jusqu'au 20/09/2011 à l'adresse <https://gaia.orion.education.fr/gamon>**

La responsable de formation de la DAFPEN, chargée du dossier des professeurs stagiaires, est **Elsa Stamminger** (elsa.stamminger@ac-montpellier.fr), en collaboration, pour la partie disciplinaire, avec les responsables de formation suivants (utiliser de préférence les contacts par courriel).

Jean-Marc BEAUMONT - Education Physique et Sportive
Tel : 04.67.91.49.79 - jean-marc.beaumont@ac-montpellier.fr

Denise BECHARD - Arts plastiques
Tel : 04.67.91.49.55 - denise.bechard@ac-montpellier.fr

Anne PARIS - Economie et gestion en LGT, Conseillers principaux d'éducation
Tel : 04.67.91.50.85 - anne.paris@ac-montpellier.fr

Marguerite CROS - Histoire géographie et éducation civique, Documentation
Tel : 04.67.91.50.03 - marguerite.cros@ac-montpellier.fr

Thierry BLASQUEZ - Lettres et langues anciennes, Lettres en LP
Tel : 04.67.91.46.97 - thierry.blasquez@ac-montpellier.fr

Aimé SANJUAN - LGT : STI 2D, STL, ST2S ; LP : STI, SBSSA
Tel : 04.67.91.49.59 - aime.sanjuan@ac-montpellier.fr

Elsa STAMMINGER - Langues vivantes. Langues régionales, Langues en LP, Education musicale, Professeurs et CPE stagiaires
Tel : 04.67.91.46.81 - elsa.stamminger@ac-montpellier.fr

Bernard MOLINA - Sciences physiques et chimiques
Tel : 04.67.91.49.62 - bernard.molina@ac-montpellier.fr

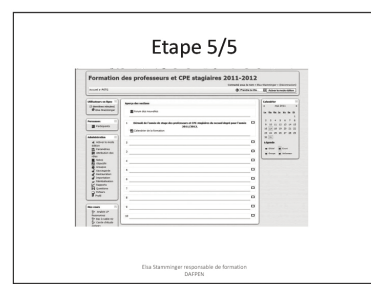
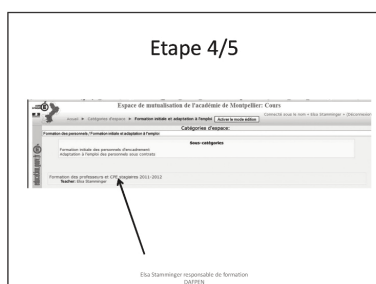
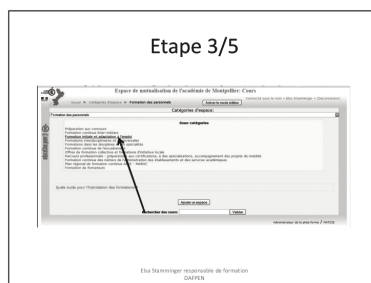
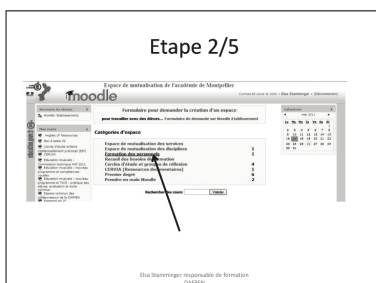
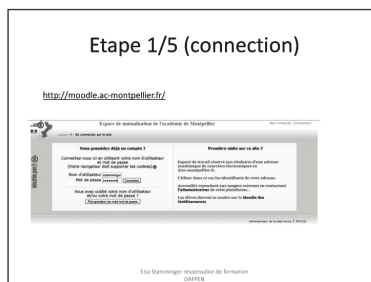
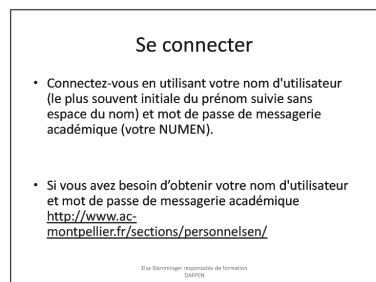
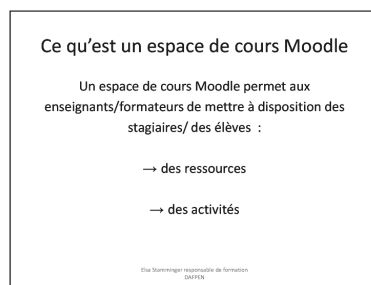
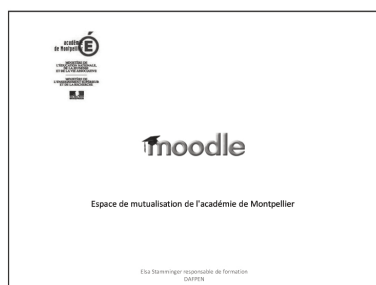
Bernadette REGOL - Sciences économiques et sociales
Tel : 04.67.91.50.06 - bernadette.regol@ac-montpellier.fr

Gérard CHAINTREUIL - Mathématiques, Mathématiques-Sciences en LP, Sciences de la vie et de la terre
Tel : 04.67.91.49.13 - gerard.chaintreuil@ac-montpellier.fr

↳ Espace de mutualisation et de formation à distance de l'académie de Montpellier

Un espace de mutualisation et d'informations en ligne est ouvert aux FSTG 2011-2012 (<http://moodle.ac-montpellier.fr/>). Cet espace sera régulièrement mis à jour, il est donc nécessaire de s'y connecter tout au long de l'année.

Contact par messagerie à la **DAFPEM** ([Elsa Stamminger elsa.stamminger@ac-montpellier.fr](mailto:Elsa.Stamminger@ac-montpellier.fr)).



↳ Sigles

BO : Bulletin Officiel

CLEMI : Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

DAFPEN : Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale

DIRAP : Direction de l'Action Pédagogique

EIP : Enfants Intellectuellement Précoces

ENAF : Elèves Nouvellement Arrivés en France

EPLÉ : Établissement Public Local d'Enseignement

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

MATICE : Mission Académique TICE

SCPE : Service Commun des Personnels Enseignants

SGA : Secrétaire Général d'Académie

↳ Sites

Académie de Montpellier : <http://www.ac-montpellier.fr/>

CLEMI : http://pedagogie.ac-montpellier.fr/vie_etab/clemi/

CRDP : <http://accueil.crdp-montpellier.fr/>

DAFPEN : <http://www.ac-montpellier.fr/formation-personnels>

EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/>

IUFM de Montpellier : <http://www.montpellier.iufm.fr/internet/site/>

MATICE : <http://pedagogie.ac-montpellier.fr/tice/>

Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

Espace de mutualisation et de formation à distance de l'académie de Montpellier : <http://moodle.ac-montpellier.fr/>

↳ Le régime d'assurance maladie - Caisse de sécurité sociale

La caisse de sécurité sociale de tous les personnels titulaires de l'éducation nationale est la MGEN.

En effet, elle est gestionnaire du régime obligatoire de la Sécurité sociale des fonctionnaires de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et les Sports, de la Recherche, l'Environnement ou la Culture. Elle est un centre de Sécurité sociale (Centre 506).

Tous les personnels titulaires doivent, dès leur installation dans le poste, être affiliés à la sécurité sociale MGEN et signaler par la suite tout changement de situation (mariage, maternité, mutation, départ en retraite...)

Contact :

MGEN de l'Hérault

Parc Euromédecine - 122 rue Henri Noguères - Bât C - 34090 MONTPELLIER

Tel : 3676 - Télécopie : 04 67 45 70 69 - Courriel : sd034@mgen.fr

Site : <http://www.mgen.fr>

Tramway : ligne 1, arrêt Malbosc.

Présentation de l'académie de Montpellier

↳ Les grands chiffres de l'académie de Montpellier

L'Education nationale est le premier employeur du Languedoc-Roussillon. Son budget est l'un des plus importants de l'État dans la région.

- ↳ **573 300 élèves, étudiants et apprentis**
 - 255 000 élèves dans le 1^{er} degré
 - 212 200 élèves dans le 2nd degré
 - 92 600 étudiants
 - 13 500 apprentis
- ↳ **47 208 personnels en janvier 2010**
- ↳ **2,5 milliards d'euros soit 7 millions d'euros par jour en 2010**
- ↳ **2 538 établissements scolaires**
- ↳ **78 établissements d'enseignement supérieur**
- ↳ **40 centres de Formation des Apprentis**
- ↳ **21 centres d'Information et d'Orientation**
- ↳ **2 608 000 habitants au 01/01/09**
- ↳ **1 545 communes en Languedoc-Roussillon**

↳ Le portail académique ***www.ac-montpellier.fr*** met à votre disposition les actualités et toutes les publications de l'académie :

- ↳ le projet académique 2008-2012
- ↳ le bilan à mi-parcours du projet académique 2008-2012
- ↳ le schéma académique de développement des langues vivantes : la politique académique, la mise en place des parcours d'apprentissage des langues (les cursus d'excellence académiques (CLE), le label ETOILE)
- ↳ les formations internationales dans l'académie de Montpellier : les formations dites binationales ou internationales
- ↳ le dossier de presse de rentrée 2011-2012 : les chantiers en cours dans l'académie ainsi que les nouvelles orientations du ministère
- ↳ l'organigramme...

Plan académique de formation 2011-2012



Catalogue numérique en téléchargement à l'adresse :
www.ac-montpellier.fr/formation-personnels



Consultation et inscription à l'adresse :
<https://gaia.orion.education.fr/gamon>



Ouverture de la campagne d'inscription au PAF via GAIA
1^{er} juin 2011



Clôture des campagnes d'inscription

Formation concours internes le 6 septembre 2011

Publics désignés le 16 septembre 2011

Autres formations le 20 septembre 2011

Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale

Secrétariat : 04 67 91 50 05

ce.recdafpen@ac-montpellier.fr

Télécopie : 04 67 91 46 60